



KPMG S.A.
51 rue de Saint-Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 09
France

Téléphone : +33 (0)4 37 64 78 00
Télécopie : +33 (0)4 37 64 78 09
Site internet : www.kpmg.fr

Association de la Maison d'Izieu - Mémorial des Enfants Juifs Exterminés

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
Association de la Maison d'Izieu - Mémorial des Enfants Juifs Exterminés
70 route de Lambraz - 01300 Izieu
Ce rapport contient 25 pages
Référence : fd-cd

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
51 rue de Saint-Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 09
France

Téléphone : +33 (0)4 37 64 78 00
Télécopie : +33 (0)4 37 64 78 09
Site internet : www.kpmg.fr

Association de la Maison d'Izieu - Mémorial des Enfants Juifs Exterminés

70 route de Lambraz - 01300 Izieu

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Maison d'Izieu – Mémorial des Enfants Juifs Exterminés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « Annexe au Compte Emplois Ressources » de l'annexe expose les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi des ressources, décrites dans la note précitée de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport financier du trésorier et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 4 avril 2019

KPMG S.A.



Jean Marie Besson
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	405 062	210 478	194 585	245 427
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	100 691	17 397	83 294	77 371
	Constructions	3 859 852	830 353	3 029 499	3 169 596
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	38 304	11 766	26 539	3 050
	Autres immobilisations corporelles	835 889	540 249	295 640	327 284
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours	19 868		19 868	19 868
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	296		296	296
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)		5 259 962	1 610 242	3 649 720	3 842 891
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	108 816	29 132	79 684	71 337
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	3 297		3 297	7 142
	Autres créances	59 420		59 420	39 315
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	351 043		351 043	451 043
	DISPONIBILITES	301 875		301 875	420 166
	Charges constatées d'avance	12 451		12 451	13 484
	TOTAL (II)	836 901	29 132	807 769	1 002 487
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		6 096 863	1 639 374	4 457 489	4 845 377

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	1 647 950	1 647 950
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	785 492	785 492
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	151 632	151 632
	Report à nouveau	(502 182)	(505 333)
	Résultat de l'exercice	(201 621)	3 151
	Total des fonds propres	1 095 778	1 297 399
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	3 059 666	3 190 225
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	3 059 666	3 190 225
	Total des fonds associatifs	4 155 444	4 487 624
Provisions	Provisions pour risques	44 000	44 000
	Provisions pour charges	62 698	81 789
	Total des provisions	106 698	125 789
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement	43 713	46 746
	Sur dons manuels affectés		20 000
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés	43 713	66 746
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 405	61 749
	Dettes fiscales et sociales	85 731	96 189
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 498	7 279
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	151 633	165 218
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		4 457 489	4 845 377
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(201 621,03)	3 150,94
(1) Dont à moins d'un an		151 633	165 218
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

ENGAGEMENTS DONNES

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		31/12/2018	31/12/2017
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	38 247	43 599
	Prestations de services	133 942	145 358
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	855 065	918 201
	Dons	12 943	31 110
	Cotisations	8 420	8 610
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	349	442
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	96 448	114 442
	Autres produits	490	278
	Total des produits d'exploitation	1 145 905	1 262 040
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	27 392	27 315
	Variation de stock	(5 893)	765
	Autres achats et charges externes	379 753	418 737
	Impôts, taxes et versements assimilés	25 255	25 850
	Rémunération du personnel	424 728	415 321
	Charges sociales	182 556	184 415
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	297 046	293 957
	Dotation aux provisions	62 698	127 695
	Autres charges	5 504	1 432
	Total des charges d'exploitation	1 399 039	1 495 487
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	(253 135)	(233 447)
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	15 319	13 056
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		23
	2 - RESULTAT FINANCIER	15 319	13 033
Charges financières	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	(237 816)	(220 414)
	Produits exceptionnels	237 349	243 565
	Charges exceptionnelles	221 155	
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	16 195	243 565
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	20 000	
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		20 000
	TOTAL DES PRODUITS	1 418 573	1 518 661
	TOTAL DES CHARGES	1 620 194	1 515 510
	EXCEDENT ou DEFICIT	(201 621)	3 151
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 457 489** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 418 573** euros et un total **charges** de **1 620 194** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-201 621** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Le règlement comptable utilisé pour l'élaboration des comptes annuels est l'ANC n°2014-03 relatif au nouveau plan comptable général.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Concernant les faits significatifs de l'exercice, par décisions de l'assemblée générale du 27 mai 2018 et du conseil d'administration du 13 novembre 2018, il a été décidé de verser 215.000 € au Fonds de Dotation Sabine ZLATIN ; cette somme figure en charges exceptionnelles sur l'exercice comptable 2018.

Les principales méthodes utilisées sont :

Fonds propres

L'affectation du legs en capitaux propres de l'Association est faite suite :

- aux testaments olographes de Madame Sabine ZLATIN
- à la délibération du Conseil d'Administration de l'Association, en date du 3 octobre 1997
- à l'arrêté de Monsieur le Préfet de l'Ain.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les durées les plus généralement retenues ont été les suivantes :

Nature des immobilisations	Durée	Mode d'amortissement
Films cinématographiques	de 4 à 10 ans	L
Expositions	de 4 à 10 ans	L
Logiciels	1 an	L
Bâtiments	de 5 à 30 ans	L
Agencements et aménagt. de terrain	10 ans	L
Instal. techn., matériel & outillage	de 3 à 10 ans	L
Matériel de bureau & informatique	de 2 à 5 ans	L / D
Agencement du musée	de 3 à 10 ans	L
Meubles	de 4 à 15 ans	L
Matériel de transport	5 ans	L

L'approche par composant introduite par le règlement CRC n°2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs est appliquée sur le dossier notamment au regard de l'extension de la Maison d'Izieu.

Les travaux d'extension prévus depuis 2008 ont été lancés en novembre 2013 sur autorisation du Premier Ministre et étude par l'OPPIC de l'estimation des coûts de fonctionnement liés à cette extension. La Maison d'Izieu, maître d'ouvrage de l'opération, est assistée par l'OPPIC tout au long des travaux. La réception des bâtiments a été réalisée le 31 mars 2015.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Subventions

L'Association perçoit des subventions au titre de ses investissements et de son fonctionnement. Les subventions de fonctionnement sont comptabilisées en produit de l'exercice auquel les subventions se rattachent. Les subventions d'investissements sont traitées comme des subventions affectées à des biens non renouvelables et donc inscrites au passif du bilan et amorties au même rythme que les immobilisations financées. Au titre de 2018, la quote part des subventions d'investissement virée au compte de résultat est de 234 099 €. La variation des subventions sur l'exercice clos est présentée dans les tableaux suivants :

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Sub de fonctionnement	A recevoir au 31/12/2017	Attribuées au titre de 2018	Reçues en 2018	A recevoir au 31/12/2018
DRAC		415 000 €	415 000 €	
RIM		87 500 €	87 500 €	
DPMA accueil collègue de droit		2 000 €	2 000 €	
DPMA séminaire interuniversitaire		3 000 €	3 000 €	
DILCRAH		55 000 €	55 000 €	
Région AuvergneRhône-Alpes	34 000 €	240 000 €	250 000 €	24 000 €
Conseil Départemental de l'Ain		50 000 €	50 000 €	
FMS	1 500 €		1 500 €	
Total	35 500 €	852 500 €	864 000 €	24 000 €

Sub d'investissement	31/12/2017	Attributions en 2018	QP virée / résultat	31/12/2018
DRAC	849 729 €	3 539 €	54 482 €	798 786 €
Région Rhône-Alpes	1 696 764 €		110 085 €	1 586 679 €
Conseil Général de l'Ain	254 515 €		16 513 €	238 002 €
Conseil Général du Rhône	169 677 €		11 009 €	158 668 €
FMS	92 882 €		13 162 €	79 720 €
La France mutualiste	16 967 €		1 101 €	15 866 €
Ville de Lyon	23 049 €		9 837 €	13 212 €
Fondation du C. Agricole	29 578 €		7 454 €	22 124 €
Consulat d'Allemagne	29 451 €		8 755 €	20 696 €
Ministère de l'Intérieur		100 000 €		100 000 €
Autres subventions	27 613 €		1 701 €	25 912 €
Total	3 190 225 €	103 539 €	234 099 €	3 059 665 €

Provisions

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Au 31 décembre 2018, il a été constitué, pour l'ensemble des salariés, une provision pour indemnité de départ à la retraite évaluée à 62 698 € en dette actuarielle.

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements retraites sont les suivants :

- départ à 65-67 ans
- calculs sur la base de l'indemnité conventionnelle "animation" en départ volontaire
- taux de rotation du personnel (moyen pour les cadres, moyen pour les non cadres)
- taux de progression des salaires pour 1 % et taux d'actualisation pour 1.65 %
- taux moyen de charges de 50 %

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités et placements

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les placements réalisés sous forme de placements obligataires, ou sous forme de titres divers, sont comptabilisés en coûts historiques.

Mises à dispositions

Dans le cadre de son activité, l'Association bénéficie de diverses mises à disposition de personnels, pour une valeur estimée à 190.255 €. Celles-ci, n'étant pas précisées dans des documents officiels, sont mentionnées ci-après, en annexe :

- coût pour Alexandre NUGUES-BOURCHAT, pour 2018 sur 12 mois, de 61.758 €
- coût estimé pour Dominique VIDAUD, pour 2018 sur 12 mois, de 112.194 €
- coût estimé pour Edwige ANDRE, pour 2018 sur 12 mois, de 16.303 €

En 1994, des travaux ont été réalisés sous la maîtrise d'ouvrage déléguée de la Mission Interministérielle des Grands Travaux (MIGT). En l'absence d'évaluation et de convention, le montant de ces travaux n'a pas été comptabilisé dans les comptes de l'association.

Valorisation du stock

Tous les achats pour la librairie sont considérés, au cours de l'exercice, comme des charges de l'exercice et les stocks sont déterminés de manière extracomptable à la date de l'arrêté du bilan

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

comptable et portés, après valorisation, dans les comptes de bilan et de résultat. Les stocks correspondent ainsi aux charges préalablement comptabilisées et non consommées à la date d'arrêté du bilan comptable. Un inventaire est pratiqué deux fois par an et comparé à l'inventaire informatisé. Le stock de la librairie au 31/12/2018 a une valeur nette de 79 684 €. Une dépréciation de stock est comptabilisée si la valeur d'utilité des stocks est inférieure à la valeur comptable.

Charges et produits exceptionnels

Les charges exceptionnelles sont de 6 155 € au 31/12/2018 et par décisions de l'assemblée générale du 27 mai 2018 et du conseil d'administration du 13 novembre 2018, il a été décidé de verser 205.000 € au Fonds de Dotation ; cette somme figure également en charges exceptionnelles. Les produits exceptionnels sont de 237.349 € dont 3.033 € au titre du mécénat et 234.099 € correspondant à la quote part 2018 des subventions d'investissement virée au compte de résultat.

Autres informations

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés est nul en 2018.

Au 31 décembre 2018, 15 personnes étaient salariées de l'Association, à savoir quatre cadres et onze non cadres.

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes facturés au titre du contrôle légal des comptes 2018 est de 11 828 € TTC.

Engagements financiers :

Néant.

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	304 898			304 898
- Fonds statutaires	523 996			523 996
- Subventions d'investissement non renouvelables	33 563			33 563
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés	773 297			773 297
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	12 196			12 196
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles	75 407			75 407
Réserves réglementées	76 225			76 225
Autres réserves				
Report à nouveau	(505 333)	3 151		(502 182)
Résultat de l'exercice	3 151		204 772	(201 621)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	3 190 225	103 539	234 098	3 059 666
Provisions réglementées				
TOTAL	4 487 624	106 690	438 870	4 155 444

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virement p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	405 062				405 062
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	405 062				405 062
CORPORELLES	Terrains	94 679		6 012		100 691
	Constructions sur sol propre	3 827 713		32 139		3 859 852
	sur sol d'autrui					
	instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	10 397		27 907		38 304
	Instal., agencement, aménagement divers	320 862				320 862
	Matériel de transport	43 204		11 982		55 186
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	434 006		25 835		459 841
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations grévées de droits					
	Immobilisations corporelles en cours	19 868				19 868
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 750 729		103 875		4 854 604
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	296				296
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	296				296
TOTAL		5 156 087		103 875		5 259 962

Amortissements

Etat exprimé en euros

Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
	Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Autres	159 635	50 842	210 478
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	159 635	50 842	210 478

CORPORELLES	Terrains	17 308	89	17 397
	Constructions sur sol propre	658 117	172 236	830 353
	sur sol d'autrui			
	instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels	7 348	4 418	11 766
	Autres instal., agencement, aménagement divers	302 674	44 295	346 969
	Matériel de transport	42 713	2 336	45 049
	Matériel de bureau, mobilier	125 401	22 830	148 231
	Emballages récupérables et divers			
	Immobilisations grevées de droits			
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 153 561	246 204	1 399 764

TOTAL	1 313 196	297 046		1 610 242
--------------	------------------	----------------	--	------------------

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	44 000			44 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	81 789	62 698	81 789	62 698
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	125 789	62 698	81 789	106 698
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	31 586		2 454	29 132
	Sur comptes clients	1 425		1 425	
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	33 011		3 879	29 132
	TOTAL GENERAL	158 801	62 698	85 669	135 830

Dont dotations et reprises {
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

62 698

85 669

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

	31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations		
	Prêts	296	296
	Autres immobilisations financières		
	Clients douteux ou litigieux		
	Autres créances clients	3 297	3 297
	Créances représentatives des titres prêtés		
	Personnel et comptes rattachés		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	420	420
	Impôts sur les bénéfices		
	Taxes sur la valeur ajoutée		
	Autres impôts, taxes versements assimilés		
	Divers	59 000	59 000
	Groupe et associés		
	Débiteurs divers		
	Charges constatées d'avance	12 451	12 451
	TOTAL DES CREANCES	75 463	75 167
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine			
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Fournisseurs et comptes rattachés	58 405	58 405	
	Personnel et comptes rattachés	33 081	33 081	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 515	50 515	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 135	2 135	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 498	7 498	
	Groupe et associés			
	Autres dettes			
	Dettes représentatives de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance			
	TOTAL DES DETTES	151 633	151 633	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2018
Total des Produits à recevoir		59 420
Autres créances		59 420
ORGANISMES SOCIAUX PROD A RECE	420	
SUBVENTION A RECEVOIR	59 000	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2018
Total des Charges à payer		69 235
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		20 481
<i>FRS - FACT. NON PARVENUES</i>	<i>20 481</i>	
Dettes fiscales et sociales		48 754
<i>PERSONNEL - PROV. POUR C.P</i>	<i>29 576</i>	
<i>PERSO AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>3 505</i>	
<i>CHARGES SOCIALES - PROV CP</i>	<i>15 466</i>	
<i>AUTRES CHARGES SOCIALES A PAYER</i>	<i>207</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		12 451	12 451
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			12 451

Compte Emplois Ressources

EMPLOIS	EMPLOIS DE 2018 = COMPTE DE RESULTAT	AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC UTILISEES SUR 2018	RESSOURCES	RESSOURCES COLLECTEES SUR 2018 = COMPTE DE RESULTAT	SUIVI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC ET UTILISEES SUR 2018
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		0
1. Missions sociales	886 807	22 943	1. Ressources collectées auprès du public	12 943	12 943
1.1 Réalisées en France	859 506	22 943	1.1 Dons et legs collectés	12 943	12 943
mission d'information et de formation des publics	471 800	12 943	- Dons manuels non affectés	12 943	12 943
Entretien et développement du site	172 706		- Dons manuels affectés		
versements à d'autres organismes agissant en France	215 000	10 000			
1.2 Réalisées à l'étranger	27 301		- Legs et autres libéralités non affectés		
2. Frais de recherche de fonds	32 016	0	- Legs et autres libéralités affectés		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	14 515		1.2 Autres produits liés à l'appel de la générosité du public		
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	17 501		2. Autres fonds privés	8 420	
3. Frais de fonctionnement	341 627	0	3. Subventions et autres concours publics	855 065	
SOUS TOTAL	1 260 450	22 943	4. Autres produits	433 444	
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	1 260 450		I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	1 309 872	
II - Dotations aux provisions	359 744		II - Reprises des provisions	85 669	
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées			III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	23 033	
			IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public (cf. tableau des fonds dédiés)		10 000
IV - Excédent de ressources de l'exercice			V - Insuffisance de ressources de l'exercice	201 621	
V - Total général	1 620 194		VI - Total général	1 620 194	22 943
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0			
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		22 943	VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		22 943
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC, NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		0
EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	190 254		Bénévolet		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	190 254	
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total	190 254		Total	190 254	

Annexe au Compte Emplois Ressources

Généralités

La loi n° 91-772 du 7 août 1991 relative aux organismes faisant appel à la générosité publique a imposé, en son article 4 « l'établissement d'un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public qui précise notamment l'affectation des dons par type de dépenses ».

Afin de se conformer au CRC 2008-12, l'association présente un compte d'emploi des ressources au format réglementaire. Le modèle utilisé est extrait de l'avis du CNC du 3 avril 2008.

Ressources

Pour mener à bien ses missions l'association dispose d'un certain nombre de ressources d'origine mixte.

Elle bénéficie à la fois de fonds privés, de fonds collectés auprès du public.

Ressources collectées auprès du public

Cette rubrique comprend les dons des particuliers reçus en 2018 (12.943€).

L'Association de la Maison d'Izieu n'a pas mené de campagne spécifique en 2018 auprès du grand public. Le montant des dons collectés est donc marginal par rapport aux autres ressources de l'association.

Le reste des dons des particuliers a été affecté sur les actions de l'association.

Subventions et autres concours publics

Cette rubrique regroupe les subventions de l'Etat, et des collectivités territoriales. Le montant des subventions s'élève à 855.065€ pour l'exercice 2018.

Autres fonds privés

Cette rubrique regroupe principalement les cotisations et adhésions.

Autres produits

Les autres produits d'un montant de 433.445 € se décomposent de la manière suivante :

- Recettes issues des activités d'information, d'éducation et d'accueil des publics : 110.548 € ;
- Recettes issues de ventes (librairie, DVD, document pédagogique) : 38.247 € ;
- Recettes issues des participations à des activités ciblées proposées par l'association (séminaires): 17.681 €;
- Produits financiers : 15.319 € ;
- Remboursements et transferts de charges pour : 10.779 € ;
- Produits exceptionnels et divers : 6.771 € ;
- QP de subvention d'investissement reprise au compte de résultat : 234.099 €.

Emplois

Missions sociales

L'association a pour objet d'aménager, de gérer et de développer la Maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés.

La Maison d'Izieu consacre ses activités à l'information et à l'éducation de tous les publics et plus particulièrement des jeunes, sur les crimes contre l'humanité. Par l'étude, la réflexion et la pédagogie, elle s'efforce de faire progresser et de diffuser la connaissance sur les crimes contre l'humanité (accueil d'élèves, d'étudiants et de chercheurs, attribution de bourses et de prix, organisation de classes, de séminaires, de conférences, réunions et colloques, publication d'ouvrages, réalisation d'expositions, de documents audio-visuels, etc.).

Les principales dépenses concernent :

- Frais d'entretien et développement du site : 172.706 €
- Quote-part des salaires affectés aux missions sociales : 349.794 €
- Frais d'accueil et d'éducation (France) : 471.800 €
- Frais d'accueil et d'éducation (Etranger) : 27.301 €

Versements à d'autres organismes agissant en France

- Versement de la dotation du fonds de dotation Sabine Zlatin pour le développement de la Maison d'Izieu pour 215.000 € dont 10.000 € issus d'un don reçu en 2017 et comptabilisés en fonds dédiés à la clôture précédente

Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 341.627 euros. Ils se composent essentiellement :

- Quote-part des salaires du personnel administratif : 180.337 €
- Honoraires : 24.832 €
- Autres charges administratives : 136.458 €

Correspondance charges comptables / emplois

	Global	Missions sociales réalisées directement en France	Missions sociales réalisées en France Reversement à d'autres organismes	Missions sociales réalisées à l'étranger	Frais de recherche de fonds	entretien et développement du site	Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions et aux amortissements	Engagements à réaliser sur ressources affectées
Charges d'exploitation	1 399 038	466 076	-	27 301	32 016	172 706	341 195	359 744	-
Charges financières	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges exceptionnelles	221 155	5 723	215 000	-	-	-	432	-	-
Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total CER	1 620 193	471 799	215 000	27 301	32 016	172 706	341 627	359 744	-

Evaluations des contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature correspondent à la mise à disposition d'enseignants d'histoire par l'Education nationale